



**LES CLOCHES DE S<sup>T</sup>BONIFACE.**

Organe de l'Archevêché et de  
toute la province Ecclesiastique de  
—Saint-Boniface—



Imprimatur: ANGELO, O.M.I. Arch. S<sup>t</sup>Bonifac.; MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface:  
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.)  
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

# TABLE DES MATIERES

## Du Dixieme Volume

### ANNEE 1911

---

Académie Provencher	98, 223, 275
Académie Sainte-Marie	50, 111, 117, 210
A. C. J. C.	35, 54, 78, 117, 169, 341, 372
Alcoolisme	38
Allemands catholiques	25, 33, 52, 79, 209, 285
<i>Alliance Nationale</i>	86
Almanach français	391, 432
<i>Athalie</i> au Collège	100
Attitude du Saint-Siège	167
Aviation	259
Balfour et la religion dans l'éducation	169, 429
<i>Bas les Masques!</i>	134
Béliveau, D. D., M. l'abbé A.	169, 186, 429
Bibliographie	22, 66
Bibliothèque paroissiale de Saint-Boniface	298
<i>Bon-Pasteur</i> de Winnipeg	62, 114, 135, 157, 208, 360
Bourassa Henri, M. P. P.	275, 351
Bourret, M. l'abbé A.	335
Brandon	272
Bruxelles	37
Bulletins paroissiaux	215
Buvette	23
Cahill, O. M. I., R. P. Charles	211
Cameron, l'hon. D.-C	270
<i>Canada ecclésiastique</i>	215
Canadiens-français	34, 46, 80, 236, 275, 293, 299, 400
Carmélites à Saint-Boniface	213
Caron, M. l'abbé C.-O	61, 67
Cartes de l'Ouest	181, 203
<i>Catholic Church Extension Society</i>	189, 202, 253
<i>Catholic Colonization Society U. S. A.</i>	317
Cercle La Vérendrye	169, 343
Chancelier nouveau	186
Chapais, l'hon. Thomas	39

<i>Chroniques</i> des Missionnaires Oblates		216
Circulaire de Monseigneur		185, 205
Claveloux, M. l'abbé D.		156, 159, 222
Clergé canadien		308
Collège de Saint-Boniface	3, 30, 38, 54, 60, 78, 100, 114, 145,	199, 216, 366, 391
Collège classique dans le Nouvel Ontario		298
Colonie bretonne		64
Colonisation		21
Compagnie de Jésus		101, 129
Compagnons de La Vérendrye		203
Concile plénier de Québec		301
Confirmation	168, 209, 256, 296,	304
Congrès de la langue française		83, 212
Congrès des Allemands à Régina		285
Congrès des instituteurs bilingues		5, 352, 427
Congrès eucharistique de Madrid		25
Consul d'Autriche à Winnipeg		61, 227, 288
Couronnement du Roi	185, 217, 228,	229
Cours spéciaux d'agriculture		272
Crucifix dans l'école		388
Dames patronnesses		98
Dandurand, O. M. I., R. P. Damase		328, 420
Deux premiers directeurs du Petit-Séminaire		318
Devine, Dr James	78, 84, 148, 195,	198
Dixième année		1
Doerfler, O. S. B., T. R. P. Bruno		215, 319, 355
Dollard, monument		38
Dozois, O. M. I., R. P. Servule	4, 37, 49, 118, 159,	278
Droits de la langue française		39, 416
Duc de Connaught		355
Ecole catholique		273
Ecoles bilingues	20, 367,	430
Ecoles aux États-Unis		345
Ecoles de Saint-Boniface		344
Ecoles du Nord-Ouest		131
Ecoles manitobaines	82, 112,	429
Ecole normale bilingue		115, 272
<i>Ecole Sociale populaire</i>		216
Election de Provencher		295, 337
Elections fédérales		337
Élément franco-catholique et lien britannique		198

Enfants de France	43
Episcopat de l'Ouest	287
<i>Erreurs en enseignant</i>	118
Eucharistie	62, 67
Faisons dire des messes	357
<i>Faith of our Fathers</i>	136
Fannystelle	62, 300, 319
Fêtes de Monseigneur	77, 97, 115, 176
Fêtes d'obligation	419
Fêtes manitobaines à Mgr Mathieu	387, 396
Flamands de Saint-Boniface	82, 158
Fort Saint-Charles	69, 89, 119, 137, 161, 175
Français dans la Saskatchewan	127
Français dans les écoles manitobaines	367
Français dans l'Ontario	20, 297
Franciscaines Missionnaires de Marie	62
Franc-Maçonnerie	134, 166, 200
Gagnon, M. l'abbé Joseph	19
Georges V	185, 227, 288
Gérin, Mgr Denis	77, 117
Gimli	304
Grain de blé	365
Haywood	35
<i>Histoire de l'Eglise dans l'Ouest</i>	339
Hongrois	202, 225
Hôpital de la Miséricorde	36, 62
Hôpital de Prince-Albert	49
Hôpital de Saint-Boniface	36, 98
Hôpital Général	36
Hospice Taché	12
Incident de Moirville	253, 290
Jardin de l'enfance	68
Josaphat, saint	16
Journal catholique ruthène	55, 201
Journaux français	4, 13
Juniorat de Saint-Boniface	4, 118
Keewatin	57, 126
Kenora	225
<i>Knights of Columbus</i>	46, 213, 411

<i>L'Aisance qui vient</i>	276, 299
<i>La Minerve</i>	419
<i>La Race française en Amérique</i>	292, 299
La Vérendrye	74, 89, 119, 137, 140, 161, 175, 203
Lachance, M. D., Fortunat	420
Langue française	8, 20, 23, 26, 39, 46, 83, 84, 127, 216
Laurier et la question scolaire	127, 255, 283, 295
Léçons d'un procès	367
Léon XIII	200
Leroux, M. l'abbé F.-X.	87
Lettre de Mgr Taché à Mgr Lafèche	357
Libéralisme	22
Ligue eucharistique	129
L'Immaculée-Conception de Winnipeg	168
Lois scolaires de l'Alberta et de la Saskatchewan	127, 253, 290, 295
Lorette	116, 160, 258
Maillard, M. l'abbé Charles	103, 407
Mairie de Saint-Boniface	420
Maison-Chapelle	35, 45, 58, 116, 158, 205, 289, 418
Maison-Vicariale	111, 158, 201, 334, 371
Makinac	62
Manière de parler	271
Médailles-scapulaires	307
Messes et non des fleurs	63
Métis	80, 248
Missionnaires Oblates	63, 68, 172, 210, 216, 224, 227, 300
Missionnaires O. M. I.	224
Missionnaires tombés an champ d'honneur	134
Mois du Sacré-Cœur	185
Molloy, motion	112
Mgr l'Archevêque	2, 4, 13, 26, 125, 127
Mgr Bégin	210, 325, 355, 379, 397, 408, 419, 420, 432
Mgr Blanchet, F.-N.	273
Mgr Bourne	28, 241, 309
Mgr Breynat, O. M. I.	88, 167, 173
Mgr Charlebois, O. M. I.	57, 126, 173, 208, 371
Mgr de Forbin-Janson	370
Mgr Gauthier	45, 67
Mgr Grouard, O. M. I.	340
Mgr Joussard, O. M. I.	88, 167, 259
Mgr Lafèche	357
Mgr Legal, O. M. I.	15, 350, 408
Mgr Mathieu	249, 269, 281, 286, 292, 321, 353, 374, 387, 393, 400

Mgr McEvay		166
Mgr O'Connor, C. S. B.		240
Mgr Pascal, O. M. I.	56,	290, 340
Mgr Power		226, 271
Mgr Roy, P.-E.		371, 375
Mgr Stagni, S. M.	87, 117, 125,	374, 386
Mgr Spratt		269
Mgr Szeptychi, O. S. B. M.,		134
Mgr Taché, O. M. I.	145,	271, 357
Mutualité catholique et canadienne-française		333, 372
<i>Ne temere</i>		286
Notre-Dame de Lourdes		171
Nominations ecclésiastiques (Cf. Ding! Dang! Dong)		159,
	248,	338
Norway-House		227
<i>Oeuvre des Agonisants</i>		322
Oeuvre des églises pauvres		206
Oeuvres diocésaines		62
Orangistes		258, 352
Organisation		15
Ordinations	33, 54, 68,	252
Ordres et dépêches du Roi	140, 161,	175
Orphelinat de Makinac		200, 322
Orphelinat de Winnipeg		157
Orphelins		5, 21
Othon, Sask.		68
<i>Patricius</i>		284
Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré		189, 227
Petit-Séminaire de Saint-Boniface	50, 191, 207, 282,	306, 318
Petits Frères de Marie		308
Pie X	25, 49, 67, 219, 259, 283, 301, 303, 319, 326,	389
<i>Poésies de Saint-Boniface</i>		226
Polonais		52
Portugal		219
Première Communion privée		210
Prendergast, Juge J.-E. P.		218, 232
Presse catholique	21, 49, 55,	286
Primes		64
Professions religieuses	18, 35, 50, 58, 116, 158, 225, 258,	272, 289, 297
Progrès du diocèse		257, 283

Propagation de la Foi	426
Protestations, série	68, 78
Prud'homme, Juge L.-A.	11, 69, 204, 367, 430
<i>Quam singulari</i>	210, 219
Question des langues	26, 60, 241, 286, 309
Question scolaire	10, 82, 112, 131, 169, 283, 300, 320, 343, 345
Question universitaire	15, 30, 145, 194
Rédemptoristes	273, 371
Régina	249, 258, 281, 285, 405, 419
<i>Revue Canadienne</i>	198
<i>Revue Franco-Américaine</i>	54
<i>Richelieu</i> au Collège	3
Rivière-à-la Grue, Man.	21
Rivière-Rouge	220
Romans immoraux et d'aventure	247
Ruthènes	16, 19, 55, 134, 173, 186, 201, 221, 352, 371
Sabourin, M. l'abbé J.-Ad.	16, 173, 221
Sacré-Cœur	80
Sainte-Agathe	335
Sainte-Anne des Chênes	116, 388, 413, 421
Saint-Charles	63, 172, 210
Saint-Claude	63
Saint-Edouard, Winnipeg	209
Saint-Ignace, Winnipeg	62, 336
Saint-Joseph, Winnipeg	209
Saint-Laurent	64
Saint-Norbert	157, 308
<i>Saint Patrice</i>	114
Saint-Pierre	261
Saint Sacrement	205
Saskatoon, Sask.	215, 290
<i>Section manitobaine du Parler français</i>	217, 239, 371
Seizième anniversaire du sacre de Monseigneur	97
Sermon de Mgr Mathieu à Saint-Boniface	400
Service pour les marins du <i>Cuirassé</i>	350
<i>Société du Parler français au Canada</i>	83, 212, 217, 390
<i>Société historique de Saint-Boniface</i>	52, 69, 89, 119, 137, 161
	175, 201, 209, 349
	5
<i>Société Saint-Adélaïde</i>	217, 228
<i>Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface</i>	

<i>Sociétés Saint-Jean-Baptiste</i>	194, 215, 217, 234, 260, 389
Sœurs de N.-D. des Missions	272, 411
Sœurs des Cinq-Plaies	171
Sœurs du T. S. Sacrement d'Autun	371
Sœurs Dominicaines	418, 419
Sœurs Grises	18, 62, 216, 297
<i>The Free Press</i>	5, 200, 214, 283, 389
<i>The Tablet</i>	26, 84, 195, 198, 241, 287, 309
<i>The Telegram</i>	5, 200, 214, 280, 317
Thibeauville	63
Transcona	300, 351
Turgeon, l'honorable A.	127
<i>Union nationale Métisse</i>	50, 248
Union Point	430
Université	15, 30, 50, 145, 194
Vaccination	260
Vêtements	18, 35, 158, 289, 418
Visite pastorale	168, 209, 256, 296, 304
<i>Volskrerein allemand</i> de l'Ouest	25, 287
Winnipeg	168, 209
Yorkton, Sask.	371
Zouaves de Québec	292, 351



# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 JANVIER 1911

No. 1

SOMMAIRE—Dixième année—“Richelieu” au Collège de Saint-Boniface—  
Au Juniorat de Saint-Boniface—La Société Saint-Adélard—S. G. Mgr  
l'Archevêque et les journaux français—Congrès pédagogique de nos insti-  
tuteurs bilingues—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

## DIXIÈME ANNÉE.

Avec la présente livraison *Les Cloches* commencent leur dixième année d'existence. Dix ans ne constituent pas une longue période de vie, mais dans un pays comme l'Ouest canadien où tout est jeune, cette décade marque une étape et est un précieux encouragement pour l'avenir. Comme les premières années d'une publication sont les plus précaires et celles où elle est le plus exposée à périr, la dixième année d'existence indique que l'âge critique est passé.

C'est bien le cas de notre modeste revue. Bien qu'ayant bonne envie de vivre et se développant normalement à la faveur du salubre climat de nos plaines, elle n'en éprouve pas moins toujours le vif besoin de la sympathie de ses lecteurs et de ses amis. Elle fait même appel à leur zèle pour accroître sa circulation et partant la diffusion des idées qu'elle s'efforce de répandre. Les fidèles lecteurs, qui depuis sa fondation l'ont honorée de leur faveur, savent quelles luttes elle a soutenues pour la cause catholique et française dans nos provinces de l'Ouest, notamment autour de la question scolaire. Ils savent aussi quelle cordiale sympathie elle a toujours témoignée aux diverses nationalités catholiques que la Providence a amenées au milieu de nous et quel constant appui elle leur a toujours prêté dans leurs aspirations ou revendications nationales, comme, par exemple, le droit de parler leur langue à l'église et au foyer et de la faire enseigner à l'école. Plus qu'aucune autre revue ou journal catholique au Canada elle a contribué, ces dernières années surtout, à attirer l'attention publique sur l'angoissante question ruthène et elle peut légitimement revendiquer sa modeste part dans la détermination de ces généreuses âmes sacerdotales canadiennes-françaises, qui font le sacrifice du rite de leur jeunesse, de leur ordination et des prémices de leur sacerdoce,

pour passer au rite ruthène, après avoir appris deux nouvelles langues fort difficiles: la langue liturgique et la langue populaire.

A un autre point de vue, comme le vaillant Archevêque, dont elles ont l'honneur d'être l'organe, *Les Cloches* gardent elles aussi un dépôt. En même temps qu'elles s'efforcent de mettre en lumière et de défendre avant tout les principes catholiques, elles recueillent avec un soin jaloux les éléments qui serviront à l'histoire de l'Église dans nos provinces. Relatant surtout parmi les événements actuels ceux qui ont trait à la vie du diocèse de Saint-Boniface, elles ne restent étrangères à aucun événement important de la province ecclésiastique tout entière, dont elles sont aussi l'organe. C'est ainsi que ces derniers mois elles ont porté un intérêt tout spécial à la création du nouveau vicariat apostolique du Keewatin, à la biographie et au sacre de Mgr Charlebois, et aussi à la fondation dans le diocèse de Prince-Albert de ce vaillant journal catholique, qu'un désastreux incendie a cruellement détruit, mais qui renaîtra de ses cendres.

Non contentes de consigner les événements présents, *Les Cloches* font de fréquentes incursions dans le domaine du passé. Elles évoquent avec un filial intérêt *ce monde de gloire où vivaient nos aïeux*. Elles aiment particulièrement à faire revivre les grandes figures des découvreurs et des pionniers de l'Ouest, des missionnaires et des religieuses qui les ont suivis jusque dans les régions de l'Athabaska et du McKensie, des saints évêques qui ont établi le règne de Dieu dans nos immenses plaines et illustré à jamais les origines des missions et des diocèses de cette partie du Canada, qui s'étend de la Rivière-Rouge au-delà des Montagnes Rocheuses. Ces héros, dont les uns ont versé leur sang et qui tous se sont dépensés sans compter, étaient issus de notre race. Tous étaient fils et filles de France ou du Canada français. Ce sont ces missionnaires qui ont établi l'Église dans l'Ouest et qui ont civilisé et converti les peuplades sauvages. Ce sont encore des prêtres et des religieuses de cette immortelle et apostolique race française, dirigés par un Archevêque et six Evêques de la même race, qui continuent l'œuvre, aujourd'hui florissante, établie par leurs devanciers au prix des plus héroïques sacrifices. Les ouvriers évangéliques, venus avec les immigrants catholiques de diverses nationalités, ne sont ici que d'hier et ne sont encore qu'en petit nombre. Sur le millier de religieuses que possède l'Ouest, plus de neuf cents sont de sang français.

Voilà les échos que *Les Cloches* ont pour mission de répercuter et de jeter dans nos plaines pour apprendre à nos frères catholiques d'autre nationalité les origines de l'héritage séculaire, dont ils viennent recueillir les bienfaits en fixant leur séjour au milieu de nous. Voilà aussi le côté patriotique de notre revue et il semble qu'à ce titre elle mérite d'une manière spéciale l'appui et l'encouragement de nos frères de la province de Québec.

Comme le renouvellement de l'année est le temps des souhaits, nous prions nos lecteurs d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur pour 1911. Puissent les échos bi-mensuels de nos *Cloches* leur apporter chaque fois, avec les nouvelles catholiques de l'Ouest, un accroissement d'amour pour l'Eglise et pour le Pape, un intérêt plus grand pour les graves questions que nous défendons, et aussi une sympathie toujours plus vive pour l'œuvre admirable qu'accomplit le catholicisme dans ces immenses régions, dont le développement tient du prodige.

Que tous nos abonnés et nos lecteurs, ainsi que nos annonceurs, dont la clientèle est fort appréciée, veuillent bien agréer nos remerciements sincères pour l'intérêt qu'ils portent à notre revue.

### *RICHELIEU* AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SIR DANIEL McMILLAN.

Le 13 décembre le public de Winnipeg et de Saint-Boniface envahissait la vaste salle du Collège pour assister à la représentation du drame de Lord Lytton intitulé: *Richelieu*. La séance fut présidée par Sir Daniel McMillan, K. C. M. G., lieutenant-gouverneur du Manitoba. Le succès, qui couronna les représentations de *Macbeth* et de *Hamlet* les années dernières, fut non moins remarquable cette année. Les élèves de langue anglaise sont évidemment à bonne école et prouvent péremptoirement qu'ils sont dirigés par des maîtres habiles, qui savent leur donner une excellente formation intellectuelle. Le naturel, la force de caractère et l'intelligence déployés dans l'exécution de rôles fort difficiles, comme celui du Cardinal Richelieu, par exemple, démontrent que rien ne laisse à désirer dans leur éducation. Ces élèves seront admirablement préparés à leur rôle social et nul doute que, imbus et pénétrés d'une solide instruction catholique et morale, ils le rempliront avec honneur et distinction. Pas n'est besoin d'ajouter qu'une instruction neutre, si brillante soit-elle, même décorée de l'épithète *universitaire* et ayant les correctifs que l'on voudra, ne saurait former les hommes de foi, de caractère et de savoir, que nous prépare actuellement le Collège catholique de Saint-Boniface. Les RR. PP. Jésuites, dont la haute compétence dans l'enseignement est attestée par des siècles de succès constants et reconnue universellement, ne le cèdent en rien à aucun autre corps enseignant. Ils maintiennent avec un succès remarquable deux cours classiques parallèles: cours français et cours anglais. Et la représentation de *Richelieu* est une nouvelle preuve de la culture de leurs élèves de langue anglaise. Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a fort apprécié le mérite de la représentation et le lendemain il a adressé une belle lettre de félicitations à la Société littéraire anglaise du Collège.

## AU JUNIORAT DE SAINT-BONIFACE.

EN L'HONNEUR DU R. P. VISITEUR.

Le R. P. Servule Dozois, oblat canadien-français et premier assistant général de la Congrégation à Ronie, visite présentement la province du Manitoba. Le 15 décembre les junioristes de Saint-Boniface ont donné une séance en son honneur. Cette séance revêtait un caractère intime; seuls les membres de la Congrégation y assistaient. Une adresse fut présentée au distingué visiteur, qui y répondit tout paternellement.

La veille de la fête les junioristes exécutèrent les principales parties du programme en présence de leurs parents et de quelques amis de l'institution. Ils rendirent avec beaucoup de naturel un drame français: *Nuit d'orage*, par le R. P. Tricard, s. J., et un drame anglais tragi-comique: *The Harvest Storm*. Ils rendirent aussi avec succès plusieurs morceaux de musique instrumentale et vocale.

Le Juniorat, dont les élèves comme ceux du Petit-Séminaire suivent les cours au Collège des RR. PP. Jésuites, est florissant. Cette année il compte 53 élèves, dont 28 Canadiens-français, 8 Allemands, 8 Polonais, 2 Irlandais, 3 Français, 1 Belge, 1 Métis-français, 1 Bohémien et 1 Ruthène.

## LA SOCIÉTÉ SAINT-ADELARD.

Nous informons les amis des orphelins et des orphelines que la société Saint-Adélard a presque constamment des jeunes enfants, filles et garçons, de divers âges, qu'elle serait heureuse de placer dans de bonnes familles. MM. les curés pourraient servir d'intermédiaires entre leurs paroissiens désireux d'adopter quelqu'un de ces enfants et la société, dont le directeur est M. l'abbé Théophile Paré, de l'archevêché. Nous recommandons aussi à la bienveillance des personnes charitables les orphelinats catholiques du diocèse: l'Hospice Taché de Saint-Boniface, l'Orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg, et l'Orphelinat agricole de Makinac.

S. G. MGR L'ARCHEVEQUE

ET LES JOURNAUX FRANCAIS.

De l'Action Sociale de Québec.

Lorsque des dépêches ont annoncé il, y a quelques jours, que dans sa dernière circulaire, S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, avait dénoncé et condamné certains journaux français de cette province, plusieurs de nos confrères se sont empressés de les publier sans prendre la peine de les contrôler.

Pour notre part, nous n'avons ajouté aucune foi à ces dépêches; cependant, afin de savoir exactement à quoi nous en tenir à ce sujet, nous nous sommes empressés de communiquer avec Mgr Langevin qui venait alors d'entrer à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Notre directeur a reçu ce matin, de l'archevêque de Saint-Boniface, la lettre suivante qui donne le plus complet démenti à cette nouvelle, en la qualifiant de "pure invention, dont l'effronterie égale la fausseté."

Hôtel-Dieu de Saint-Joseph,

Montréal, 8 décembre 1910.

A Monsieur Jules Dorion,

Directeur de l' " Action Sociale.

Cher M. Dorion,

En réponse à votre lettre du 6 décembre, je dois vous dire que la nouvelle que j'avais condamné certains journaux français est une pure invention, dont l'effronterie égale la fausseté. Dans ma dernière circulaire je n'ai pas dit un mot des journaux. Il y a toute une organisation systématique pour fabriquer des mensonges à mon sujet; tantôt on m'accuse dans le *Free Press* de Winnipeg de n'avoir pas reçu Monseigneur Merry Del Val en 1897, et même de M'être SAUVE à Qu'Appelle. *Les Cloches* de Saint-Boniface viennent de publier tout le détail de la réception.

Tantôt on m'accuse de fausser les chiffres de la population française. Enfin certain correspondant anonyme du *Free Press*, se disant catholique, me rend responsable de la situation pénible où se trouvent les catholiques de Winnipeg, obligés de payer double taxe pour les écoles.

La dernière dépêche au sujet des journaux français est donc dans le même ordre de faussetés, et j'ai fait téléphoner à la *Gazette*, au *Herald* et à la *Presse* pour leur dire que c'était absolument faux.

Veillez croire, mon cher Monsieur, à tout mon dévouement en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée.

† ADELARD, O. M. I.,  
Arch. de Saint-Boniface.

P. S. — Dictée de mon lit d'hôpital.

### CONGRES PEDAGOGIQUE DE NOS INSTITUTEURS BILINGUES.

Le succès du Congrès pédagogique annuel de nos Instituteurs et Institutrices bilingues grandit d'année en année. Réunis en Association provinciale, dirigés par un comité intelligent et actif, sous le haut patronage de S. G. Mgr l'Archevêque et avec la collaboration

effective de MM. les Inspecteurs Goulet et Potvin, président et vice-président d'honneur, les Instituteurs et Institutrices bilingues du Manitoba forment une organisation, qui commande le respect et mérite tous les encouragements. Voilà pourquoi le public leur témoigne chaque année tant de sympathies et envahit leur salle aux séances du soir, les seules ouvertes au public. Avant de résumer brièvement les importants travaux pédagogiques présentés au Congrès, tenu les 17 et 18 novembre à l'Académie Provencher, à St-Boniface, notons que cette année le nombre des congressistes s'élevait à 140: le plus haut encore atteint. Huit communautés de Religieuses enseignantes étaient représentées.

#### PREMIER JOUR.

Le Congrès commença par une adresse de bienvenue. Le président de l'Association, le Rd Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, fit allusion, au cours de ses remarques, à la récente controverse qui s'est élevée autour de l'école bilingue.

« Nous sommes, déclara-t-il, des instituteurs et des institutrices bilingues, et, je puis le dire, les yeux de la province et du pays entier sont présentement tournés vers nous. Au moment où tout semblait calme et serein et où nous pensions pouvoir, par un rude et persévérant labeur, convaincre ceux qui n'ont pas de sympathies pour notre œuvre de la grande somme de bien que nous faisons à la jeune génération, une vague soudaine de critique s'est élevée contre le principe même du système que nous nous efforçons de développer et de perfectionner. Même quelques-uns de ceux sur qui nous avons raison de compter pour nous appuyer et nous encourager semblent nous être devenus adverses. Personne ne comprend mieux que nous l'absolue nécessité des écoles bilingues dans le présent état de développement de notre immense pays; personne ne connaît mieux que nous les difficultés que nous avons à surmonter. Notre tâche d'enseigner deux langues est une rude tâche, comme tous l'admettent. Néanmoins, dans mon opinion, si la population de ce pays, qui est présentement recrutée dans toutes les contrées de la terre, doit recevoir une empreinte commune et former un tout homogène, ce sera en grande partie le résultat de l'influence de l'instituteur bilingue. Connaissant parfaitement les difficultés auxquelles nous avons à faire face et les résultats attendus de nous, notre ligne de conduite est clairement tracée. Nous devons, par notre zèle et notre dévouement, nous efforcer non-seulement d'atteindre le niveau proposé aux autres écoles, mais, si possible, le dépasser. Les mots ne comptent pour rien dans la présente controverse. Ce que nous devons produire, ce sont des résultats, et ces résultats nous les obtiendrons par un travail intelligent et persévérant. »

M. l'inspecteur Roger Goulet traita ensuite le sujet: *Grammaire et composition*. Avec son éloquence vibrante et persuasive et sa gran-

de expérience, M. Goulet donna des conseils fort pratiques et toucha plusieurs points délicats. Il insista particulièrement sur la nécessité de donner en général plus de temps et d'attention au français et d'apprendre aux élèves à le bien écrire — grammaticalement et littérairement. Il revendiqua le droit que nous avons à l'enseignement du français dans nos écoles bilingues et affirma que nos élèves, tout en apprenant deux langues, rivalisent avantageusement avec ceux des écoles où l'anglais seul est enseigné. Et, sous ce rapport, il ne craindrait en rien l'enquête d'une commission impartiale. Il rappela aux instituteurs et institutrices que la grammaire et le dictionnaire ne sont pas les livres des élèves seulement, mais que les maîtres et maîtresses doivent toujours les avoir sous la main et savoir les consulter principalement lorsqu'ils écrivent des lettres. Rien ne produit plus mauvaise impression qu'une faute d'orthographe ou de syntaxe dans une lettre.

Pour la première fois cette année, par une heureuse innovation, les Religieuses enseignantes ont pris une part active aux séances et ont fait profiter les membres de l'Association de leur longue expérience dans l'enseignement. La Rde Sœur Clémentine, supérieure du Pensionnat de Saint-Boniface, donna une remarquable conférence sur le *dessin* et la manière de l'enseigner avec intérêt et profit pour les élèves. Des connaisseurs en la matière ont exprimé le vœu que cette conférence soit imprimée. Le Rd Frère Eugène, appelé à discuter le sujet, le fit d'une manière fort pratique et loua fort les méthodes préconisées dans la conférence.

M. E. Lartigau, de Deleau, donna ensuite un superbe travail sur la *lecture*, dans lequel, sous une forme littéraire soignée, il montra l'influence de la lecture au point de vue éducatif, illustrant le tout de traits touchants. Il parla aussi de la diction et signala certains défauts ou manières de parler défectueuses sur lesquels il faut de bonne heure attirer l'attention des élèves et leur indiquer les moyens de les corriger dès le jeune âge. — M. G. Lorimy, de l'Académie Provencher, aborda ensuite le même sujet sous son aspect élémentaire et exposa sommairement les procédés de la méthode phonétique dans l'enseignement de l'alphabet et de la lecture courante aux petits enfants. Il montra les résultats obtenus par cette méthode en faisant lire, épeler et orthographier de jeunes élèves formés d'après elle. MM. les inspecteurs Goulet et Potvin se déclarèrent hautement en faveur de la substitution de cette méthode à l'ancienne, mais comme beaucoup de difficultés se présentent à son adoption, difficultés provenant de parents et d'instituteurs et institutrices non encore convaincus de sa supériorité, l'Association décida, avant de prendre une attitude commune sur la question, de l'étudier d'une manière toute spéciale pendant cette année et invita tous ses membres à faire connaître leurs vues personnelles par écrit sur le sujet d'ici au prochain Congrès.

## CONFERENCE DU R. P. HUDON, S. J.

*La langue française*: tel est le sujet que développa avec beaucoup d'érudition le soir du premier jour le R. P. Théophile Hudon, s. j., professeur de Rhétorique au Collège de Saint-Boniface. S. G. Mgr l'Archevêque, Mgr Dugas, plusieurs membres du clergé et un nombreux auditoire assistaient à cette conférence. Bien que ce travail ne puisse être résumé facilement, tant il était rempli de choses, disons cependant que le conférencier mit en vive lumière l'universalité de la langue française comme instrument de haute culture intellectuelle. Dans tous les pays, l'éducation supérieure comporte la connaissance du français. La riche littérature française a toujours fait l'envie des autres peuples. Nombreuses sont les personnes instruites qui, de tous temps et de nos jours surtout, se sont donné la peine d'apprendre notre langue pour jouir de ses trésors littéraires. Et l'orateur, supputant les chances d'avenir de la langue française comme langue auxiliaire internationale, démontra, par des statistiques recueillies dans les divers pays des deux continents, que la langue diplomatique continuerait à jouir, en dehors du monde commercial, dans les sphères élevées de la pensée humaine, de son titre incontestable de reine, titre que lui ont mérité ses qualités intrinsèques: sa clarté, sa précision, sa grâce et son harmonie. Inutile d'ajouter que le conférencier fut à maintes reprises applaudi et que l'émotion gagna tous les cœurs lorsque, dans une pathétique péroraison, il exhorta ses auditeurs à toujours avoir un amour de prédilection pour la langue maternelle.

Les élèves exécutèrent ensuite quelques chants et S. G. Mgr l'Archevêque se leva pour féliciter le conférencier, encourager les instituteurs et institutrices et les remercier des nobles sentiments qu'ils lui avaient exprimés à l'ouverture de la séance. Comme l'adresse, que M. G.-R. Brunet lut au nom des membres de la Convention, emprunte aux circonstances un cachet de spéciale actualité et qu'elle exprime si bien les sentiments du corps catholique enseignant, nous nous faisons un devoir de la publier *in extenso*:

## MONSEIGNEUR.

C'est, sans doute, parce que Votre Grandeur connaît bien l'immense plaisir que nous procure sa présence au milieu de nous, et combien notre assemblée d'élite apprécie l'honneur qui lui est fait, qu'Elle a bien voulu s'arracher à ses occupations multiples et pressantes pour venir à notre Convention. Merci, Monseigneur, pour ce nouveau témoignage de votre affection et de votre sollicitude pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse.

Tout d'abord, Monseigneur, permettez nous de vous offrir nos sentiments de respect, d'affection, de gratitude, d'attachement, d'autant plus vifs et plus sincères que les difficultés qui surgissent à tout moment sont plus grandes et plus impérieuses, et qu'une malveillante

critique s'efforce de travestir vos faits et gestes pour abreuver d'amertume votre grand et noble cœur. Nous ne sommes pas surpris, Monseigneur, de vous voir attaqué de toutes parts par les ennemis de notre religion et de notre langue qui fut ici, comme dans l'univers entier, un auxiliaire si précieux pour la diffusion de la Foi Catholique. Pasteur vigilant, fidèle à votre apostolique devise: *Depositum custodi*, vous n'êtes pas resté muet quand il vous a semblé que le troupeau, confié à vos soins était menacé par quelque danger. Nous regardons avec une légitime fierté le *grand blessé*, mais le *non vaincu* du Manitoba. A l'exemple du divin Maître, qui lui aussi, a bu le calice jusqu'à la lie, votre réponse sera: "Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font."

Il y a, Monseigneur, dans l'archidiocèse de Saint-Boniface assez de monuments de vos labeurs, de votre sagesse, de votre foi, de votre patriotisme, de votre zèle pour toutes les œuvres, mais surtout pour l'éducation des enfants de toute condition, de toute race, pour que votre épiscopat se dresse grand et glorieux. Il nous incombe à nous, préposés à l'éducation et à l'instruction de cette jeunesse catholique, de seconder vos efforts et vos vues. afin de donner ou de conserver à nos écoles bilingues ce cachet de discipline, d'éducation, d'instruction et de patriotisme que vous désirez voir fleurir; c'est la résolution que nous renouvelons devant Votre Grandeur et nous vous prions de la bénir. D'ailleurs. Monseigneur, sous la direction d'Inspecteurs tels que ceux que nos écoles bilingues ont le bonheur de posséder, vous êtes certain que tous les efforts seront faits pour atteindre le meilleur résultat possible.

Nous sommes assurés de votre tendre affection, Monseigneur, et à notre tour nous vous disons comme le jeune homme de Montréal à Mgr Touchet: "Nous aussi, nous vous aimons". Oui, que Votre Grandeur, dans ses moments pénibles, se rappelle qu'il y a des cœurs qui battent à l'unisson du sien, qui partagent ses amertumes, qui prient pour Elle, qui voudraient guérir ses blessures et qui resteront des amis toujours fidèles.

Daignez accepter, Monseigneur, ce faible tribut de notre respectueuse affection et de notre sincère gratitude.

LES MEMBRES DE LA CONVENTION.

REPONSE DE MGR L'ARCHEVEQUE.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire le texte de la vibrante allocution de Monseigneur, qui remercia avec effusion les instituteurs et les institutrices des sentiments si catholiques et si nobles qu'ils lui avaient exprimés. Il leur rappela la grande mission qui leur est dévolue: l'éducation et l'instruction de la jeunesse. "Si j'avais des lettres de noblesse à distribuer, dit Sa Grandeur, j'en distribuerais aux instituteurs et aux institutrices." Puis, faisant allusion aux résultats des

luttés soutenues jusqu'ici, Monseigneur fit remarquer que nous avons conservé certains livres catholiques, le costume des religieuses et le crucifix aux murs de nos écoles. On a la liberté qu'on prend. Il n'y a pas de loi contre les droits de Dieu et ceux de l'enfant baptisé. C'est une injure extrême que de dire à Dieu: "Vous ne serez admis à l'école qu'à telle heure. Avant ce temps tout autre y pourra venir, excepté Vous." Léon XIII a réclamé l'atmosphère religieuse dans l'école. Nous ne pouvons pas, nous, catholiques, nous contenter de *moral suggestion*, d'un enseignement religieux vague et nébuleux; ce qu'il nous faut, c'est l'enseignement du catéchisme et des devoirs moraux et civiques.

Avec la foi religieuse, il nous faut aussi sauvegarder notre langue, cette belle langue française, dont le conférencier de ce soir a si bien parlé et dont il nous a rendus plus fiers encore que nous ne l'étions. Monseigneur exprime le vœu que cette conférence soit imprimée et en retient 200 copies pour être distribuées aux instituteurs.

Profitant de cette circonstance où il parlait en présence du corps catholique enseignant de la province. Monseigneur rappela et commenta cette parole que prononçait Mgr Taché en descendant dans la tombe: *Notre question scolaire ne sera réglée que lorsque justice nous sera rendue.* L'école neutre est un malheur et conduit aux plus tristes résultats. L'exemple des Etats-Unis en est une preuve lamentable. Cette école est impuissante à former le cœur et l'esprit de l'enfant et à les imprégner des principes de morale que seul peut donner un solide enseignement religieux. Voilà pourquoi nous refusons dans l'occasion de vendre les âmes de nos enfants pour un octroi législatif et que nous ne cessons de dire et de redire: *Rendez-nous Dieu dans nos écoles.* Il n'y a pas d'aigreur dans nos âmes, nous ne faisons que réclamer nos droits.

#### SECOND JOUR.

Vendredi, à neuf heures, nouvelle réunion, sous la présidence de M. H. de Moissac, pour entendre la parole autorisée du Rd Frère Joseph sur le *calcul mental*. Tous admirèrent l'habileté consommée avec laquelle le pédagogue développa son sujet. Mlle Bella Mc Dougall discuta le sujet avec beaucoup de compétence.

La Rde Sœur Beaupré, de Saint-Norbert, monta ensuite sur l'es-trade et expliqua la manière d'enseigner la *géographie*. Sa conférence fut fort goûtée et appréciée. Mlle A. Trudel, de La Broquerie, et M. H. de Moissac discutèrent le sujet développé.

Dans l'après-midi, M. le docteur Lachance vint causer *hygiène à l'école*. Ce fervent ami des bonnes causes intéressa vivement son auditoire et donna des conseils de nature à faire beaucoup de bien.

M. G.-R. Brunet, de Haywood, soumit ses vues sur *l'emploi du temps* dans une école rurale. Nous n'entreprendrons pas de suivre le

cycle de la journée scolaire avec le conférencier, car les multiples détails pratiques, les expédients ingénieux pour soutenir l'intérêt des élèves, etc., toutes choses qu'il développa avec beaucoup de clarté, nous entraîneraient trop loin. Melle M. Poitras et M. Lageat donnèrent aussi leurs vues sur ce sujet éminemment pratique et qui est un grand facteur dans la manière de tenir une classe et de la faire progresser.

#### CONFERENCE DE L'HON. JUGE PRUD'HOMME.

Comme la veille, les amis de l'éducation remplissaient la salle du Congrès. Le conférencier de la soirée fut l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface, qui développa une savante thèse sur l'éducation. Sous une forme littéraire remarquable et avec une vigoureuse dialectique, l'honorable Juge présenta son sujet sous ses divers aspects. Il l'étudia au point de vue naturel, juridique, constitutionnel et historique. La note catholique fut donnée avec une grande justesse, et il est à souhaiter que cette thèse soit imprimée, lue et méditée par les pères de famille et tous ceux qui s'intéressent à la grande cause de l'éducation au Manitoba et dans les provinces sœurs de la Saskatchewan et de l'Alberta.

#### RESOLUTIONS.

1. Les instituteurs bilingues français-anglais croient fermement que la demi-heure donnée pour l'instruction religieuse est insuffisante pour aider efficacement à la formation de l'enfance et demandent respectueusement à qui de droit de laisser à l'instituteur une plus grande latitude à cet égard, de même qu'en ce qui concerne les exercices religieux dans l'école.
2. S'étant rendu compte que leurs inspecteurs sont réellement surchargés de besogne et ne peuvent de ce fait donner suffisante satisfaction aux nombreuses demandes qui leur sont journallement adressées, soit par les instituteurs, soit par les contribuables eux-mêmes, les instituteurs bilingues français-anglais demandent qu'un assistant soit adjoint aux inspecteurs. Ils réclament avec instance que justice soit enfin rendue.
3. Attendu que le Département de l'Éducation a publié une liste de livres supplémentaires autorisés, les instituteurs bilingues demandent que le Bureau des Aviseurs y ajoute une série de livres français.
4. Les instituteurs bilingues français-anglais du Manitoba, réunis en convention, réclament instamment du Gouvernement la traduction en français de l'acte des écoles publiques avec les amendements jusqu'à cette date. Ils suggèrent que leurs inspecteurs soient autorisés à nommer, à bref délai, un traducteur de leur choix, chargé de ce travail.
5. Afin de mettre les examens au niveau intellectuel de chaque

classe d'enfants, il est suggéré par les instituteurs bilingues français-anglais qu'un comité d'au moins trois membres compétents soit nommé pour préparer les questions à poser sur chaque matière.

6. Trop peu d'attention étant apporté dans beaucoup d'écoles à la question chauffage et ventilation, et ce souvent par suite de manque de fonds, les instituteurs en convention suggèrent que les commissaires d'écoles soient autorisés à créer pour cet effet une dette plus forte que celle qui leur est actuellement accordée par l'article 144, pourvu que l'évaluation du district excède \$ 12,000.

7. Les membres de l'association remercient cordialement Messieurs les Commissaires de Saint-Boniface qui ont mis si gracieusement à leur disposition l'Ecole Provencher pour les séances du Congrès.

8. L'association remercie la presse de l'intérêt qu'elle a porté à ses séances et de la publicité qu'elle leur a donnée.

### DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque, sur l'avis de son médecin, a retardé son retour. Au moment où nous mettons sous presse, nous ne savons pas encore si Sa Grandeur sera au milieu de nous pour les fêtes du nouvel an. Nous faisons des vœux ardents pour le prompt retour de Sa Grandeur, qui, à son grand regret, ne pourra pas cette année tenir la réception ordinaire du jour de l'an.

— Le service annuel pour le repos de l'âme de feu M. l'abbé Filion aura lieu à Saint Jean-Baptiste le 12 janvier à 10 h. Les membres du clergé sont particulièrement invités à y assister.

— Le 20 décembre M. J.-A.-F. Bleau a été réélu maire de Saint-Boniface par une majorité de 237. Son adversaire était le Dr J.-P. Howden.

— Le *Der Nordwestern*, grand journal allemand de l'Ouet, recommande hautement à ses compatriotes de revendiquer plus fort leurs droits aux écoles bilingues. Il préconise la formation d'une association provinciale de professeurs allemands sur le modèle de l'Association des Instituteurs bilingues français-anglais et demande que cette association maintienne les droits et privilèges des Allemands et les défende vigoureusement.

— Le R. P. Hudon, s. j., a répété à l'Université de Winnipeg la conférence sur la langue française qu'il a prononcée devant le Congrès des Instituteurs bilingues. Il a été écouté avec une grande bienveillance et on lui a témoigné beaucoup de sympathie.

R. I. P.

- Dame Médard Guilbault, décédée à Saint-Boniface.
- Dr Charles Tessier, décédé à Haverhill, Mass.